Urgence-conservation

Au secours des plantes menacées

PAR LUC BROUILLET, MICHEL LABRECQUE, ALAIN MEILLEUR ET JACQUES BRISSON

Grâce à l'appui du Fonds d'action québécois pour le développement durable, le Jardin botanique de Montréal met sur pied un programme de conservation *ex situ* des plantes menacées ou vulnérables du sud du Québec, en partenariat avec l'Institut de recherche en biologie végétale, les Amis du Jardin et le Biodôme de Montréal.

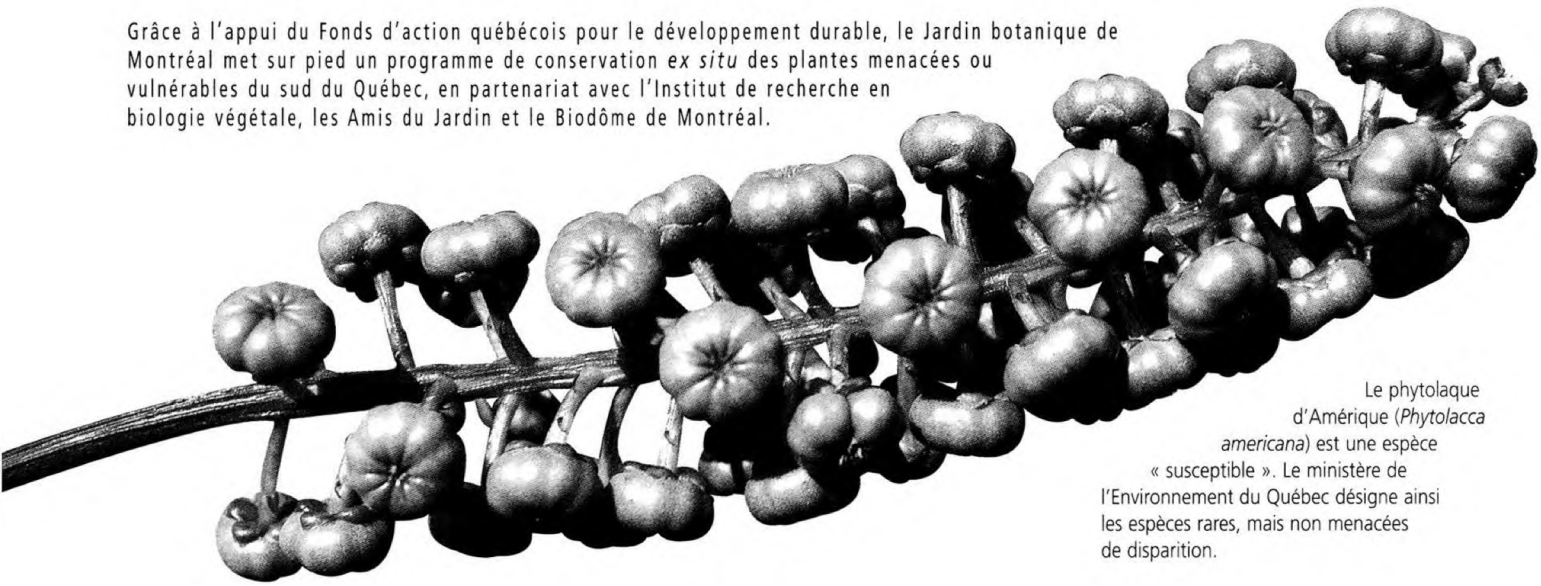

© Jean-Pierre Bellemare, JBM

Le phytolaque d'Amérique (*Phytolacca americana*) est une espèce « susceptible ». Le ministère de l'Environnement du Québec désigne ainsi les espèces rares, mais non menacées de disparition.

L'une des missions fondamentales des jardins botaniques modernes est d'appuyer la conservation des espèces végétales. L'atteinte de cet objectif passe d'abord par la protection des végétaux dans leur milieu naturel (conservation *in situ*). Mais la pression croissante qui s'exerce sur les milieux naturels rend aussi nécessaire la mise sur pied de programmes de conservation *ex situ* : la récolte de graines ou de parties de plantes dans leur habitat naturel afin de les cultiver et de les multiplier dans des conditions artificielles. Cette approche permet :

- de pallier la disparition accidentelle de populations à la suite de perturbations ou de destruction des habitats. Si nous disposons de spécimens provenant des régions où les plantes poussent, nous pourrons intervenir en cas de perte ou pour reconstituer un habitat ;
- d'intervenir au sein de populations naturelles incapables de se reproduire normalement par manque de diversité génétique ;
- d'étudier des espèces sans endommager leurs habitats ni détruire les individus des populations naturelles.

Précisons que la conservation *ex situ* est une police d'assurances ; elle ne se substitue en rien à la protection des espèces dans leur habitat naturel qui demeure l'objectif prioritaire, tel que le stipule le code d'éthique du projet Urgence-conservation.

CODE D'ÉTHIQUE D'URGENCE-CONSERVATION

- La préservation *in situ* des espèces et de leurs habitats est la première voie à privilégier pour sauvegarder les espèces menacées.
- La conservation *ex situ* est une mesure complémentaire de sauvegarde du matériel génétique des populations menacées.
- Les récoltes d'espèces rares ne devront, sous aucun prétexte, menacer la survie et la reproduction des populations faisant l'objet de prélèvements.

LES TROIS ÉTAPES DU PROJET

Urgence-conservation a pour objectif d'établir au Jardin botanique de Montréal un centre de conservation *ex situ* afin de préserver les plantes vulnérables ou menacées du sud du Québec et de sensibiliser la population à l'importance de protéger la biodiversité végétale. Depuis la Convention de Rio sur la biodiversité (1992), de plus en plus de citoyens prennent conscience de la fragilité des écosystèmes et des espèces dont nous dépendons pour notre survie.

Urgence-conservation est piloté par une douzaine de scientifiques, la majorité rattachés à l'Institut de recherche en biologie végétale, auxquels se joindront des horticulteurs et des éducateurs du Jardin botanique. Précisons que Urgence-conservation n'entend pas jeter les bases d'un programme de transplantation systématique des populations de plantes rares menacées par les développements domiciliaires, industriels ou autres. Le projet comporte trois grandes étapes :

1. ÉTABLIR UNE LISTE D'ESPÈCES CIBLES

En priorité seront sélectionnés les végétaux ayant le statut d'espèce « vulnérable » ou « menacée » et n'étant pas déjà cultivés au Jardin botanique. Parmi les autres critères de sélection, mentionnons l'esthétisme et la facilité de culture.

2. REPÉRER ET RÉCOLTER LE MATÉRIEL

Simple en apparence, cette partie du projet comporte pourtant une part de difficultés. Les données sur la localisation des plantes rares sont souvent fragmentaires, imprécises, sinon volontairement erronées. Il faut parfois de la chance pour repérer une colonie sur une île au milieu du fleuve, voire au sommet d'une paroi rocheuse !

Une fois la plante trouvée, on privilégiera la récolte des fruits ou des graines. Notre comité de travail s'est doté d'un code d'éthique très strict qui interdit toute récolte risquant de mettre en péril une population.

© Reto Schmucki

Faisant l'objet d'un commerce intensif depuis le 18e siècle, le ginseng (*Panax quinquefolius*) est aujourd'hui une espèce menacée.

© Reto Schmucki

Plante grimpante, l'adlumie fongueuse (*Adlumia fungosa*), une espèce susceptible, pousse bien à l'ombre des arbres.

Les végétaux seront cultivés au Jardin botanique dans des parcelles expérimentales bien contrôlées. On étudiera la biologie et la génétique de ces végétaux, avec l'espoir de mieux comprendre les facteurs qui contribuent à leur rareté, et trouver comment favoriser leur propagation afin de les maintenir à long terme.

Par ailleurs, des échantillons des graines récoltées seront acheminés aux banques de graines nationale (Plant Genetic Resources, à Saskatoon) et internationale (Millenium Seed Bank, au Royal Botanic Gardens de Kew, en Angleterre) afin de préserver à long terme le potentiel génétique de ces espèces. Une seconde police d'assurances pour ces végétaux menacés !

3. INTÉGRER LES VÉGÉTAUX AUX JARDINS D'EXPOSITION

Les jardins extérieurs du Jardin botanique constituent des milieux fort diversifiés : sous-bois, marécage, rocailles du jardin alpin, milieu acide, etc. Cette diversité permettra d'intégrer chaque plante à l'endroit le plus approprié.

La conservation *ex situ* dans un jardin botanique présente un grand avantage : elle permet d'allier les efforts de conservation à ceux d'éducation. Cette partie du projet comprend la publication d'articles dans le *Quatre-Temps* et la réalisation d'un « Sentier de sensibilisation au développement durable et à la conservation des plantes. » Ainsi, les visiteurs pourront être guidés d'un milieu à l'autre et sensibilisés à l'importance du maintien de la biodiversité. Les spécialistes en animation du JBM seront d'une aide précieuse à l'étape de la mise en place du sentier.

Initiative stimulante, Urgence-conservation devrait favoriser l'émergence de nouvelles connaissances sur la biologie des espèces rares. Ce projet, qui correspond bien au mandat du Jardin botanique de Montréal, lui permettra de s'acquitter encore mieux de sa responsabilité en matière de conservation et de préservation de la biodiversité.

L'équipe d'Urgence-conservation

Michel Labrecque, *conservateur du JBM, responsable du projet*

Alain Meilleur, *coordonnateur du projet, IRBV*

Luc Brouillet, *conservateur de l'Herbier Marie-Victorin et professeur de taxonomie à l'Université de Montréal*

Anne Bruneau, *professeur de systématique moléculaire, Université de Montréal*

Jacques Brisson, *botaniste, JBM*

Andrée Naud, *écologiste, Biodôme*

Stuart Hay, *conservateur, Herbier Marie-Victorin*

Reto Schmucki, *assistant de recherche*

Denis Lauzer, *technicien en culture in vitro, IRBV*

LE FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé par le gouvernement du Québec, le FAQDD soutient financièrement des projets permettant d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable. Il a aussi pour rôle de favoriser la biodiversité et de faciliter l'accès au patrimoine écologique du Québec.

FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec